



# DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



## Partie 1 – Demande (en lettres)

## Annexe 5.1.1-001 de la

*\* Le paiement de la demande ne réserve pas la*

1) Nom du groupe, de l'organisme ou du commanditaire :

\_\_\_\_\_

2) Adresse postale : Case postale ou adresse municipale

\_\_\_\_\_

Ville ou village\_\_\_\_\_

Province\_\_\_\_\_

Code postal\_\_\_\_\_

Courriel\_\_\_\_\_

3) Coordonnées

Nom\_\_\_\_\_

Téléphone à domicile/au travail\_\_\_\_\_

Cellulaire\_\_\_\_\_

Télécopieur\_\_\_\_\_

Courriel\_\_\_\_\_

4) Nom de l'activité :

\_\_\_\_\_

Date(s) souhaitée(s)

\_\_\_\_\_

5) Nom du parc et de la partie demandée :

\_\_\_\_\_

### La présente demande doit comprendre :

Responsabilités du demandeur (signé et daté)

Résumé de l'activité spéciale rempli

Attestation d'assurance — assurance responsabilité civile de 2 millions de dollars (montant possiblement plus élevé pour certaines activités à risque plus élevé). Intégration de la province du Manitoba comme assuré supplémentaire.

Numéro de réservation du Service de réservation des parcs (s'il y a lieu)\_\_\_\_\_

### Mode de paiement :

Droits du permis : Activité mineure : 30,00 \$ + 1,50 \$ (TPS) = 31,50 \$

Activités modérées ou importantes : 60,00 \$ + 3,00 \$ (TPS) = 63,00 \$

### Paiement effectué au bureau de district

(Accepte les paiements en espèces ou par chèque, à l'ordre du ministre des Finances; certains bureaux acceptent les cartes de débit, Visa et Mastercard)

### Paiement par téléphone

#### Réservé à l'administration

Conditions particulières jointes : Oui Non

Oui Exonération des droits du : Oui Non

Recommandé par (gestionnaire de district de parcs ou

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Approuvé par (spécialiste régional des

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

N° de reçu \_\_\_\_\_ N° de permis \_\_\_\_\_

### RÉSERVÉ AU CAISSIER :

Mineure : 1.16.2 (article de vente. D. (compte de TPS n° R107863847) Importante : 1.16.1 (article de vente .D.



## DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



### Partie 2 – Responsabilités du demandeur

En signant la demande de permis pour activité spéciale, le demandeur accepte la responsabilité de ce qui suit.

#### Responsabilités du demandeur

Le demandeur permis est tenu d'exercer la prudence nécessaire dans l'occupation du terrain afin d'empêcher que des personnes ne soient blessées, que des biens ne soient endommagés ou perdus et que des droits ne soient violés.

Le demandeur est le seul responsable et exonère d'avance le gouvernement du Manitoba, ses dirigeants, ses employés ou ses mandataires à l'égard de toute réclamation, responsabilité ou mise en demeure, sauf dans la mesure où elles sont causées par le gouvernement du Manitoba, ses dirigeants, ses employés ou ses mandataires, ou qu'elles sont attribuables à leur faute, relativement à ce qui suit :

- i. toute blessure à des personnes (y compris la mort), toute perte ou détérioration d'un bien;
- ii. toute violation ou infraction relative aux droits de propriété;
- iii. toute omission ou tout acte fautif ou négligent du demandeur, de tout agent, invité, dirigeant, administrateur ou employé du demandeur ou de toute autre personne autorisée par le demandeur à occuper le terrain;

causées par l'occupation du terrain, l'exécution du permis ou la violation de toute modalité ou condition du permis par le demandeur, tout mandataire, invité, dirigeant, administrateur ou employé du demandeur ou toute autre personne autorisée par le demandeur à occuper le terrain, ou liée à l'occupation du terrain, à l'exécution du permis ou à la violation de toute modalité ou condition.

Le demandeur est responsable de tout dommage ou blessure résultant de son utilisation du terrain.

#### Annulation du permis

Le permis peut être annulé immédiatement si le demandeur ne respecte pas les dispositions de la Loi sur les parcs provinciaux, de ses règlements afférents ou des conditions du présent permis. Un agent peut enlever, aux frais du demandeur, toute structure ou tout ouvrage non autorisé laissé sur le terrain.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



### Partie 2 – Responsabilités du

Autorité compétente du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(s'il y a lieu)



## DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



### Partie 3 – Résumé de

1) Nature et objectifs de l'activité :

---

---

2) L'activité est-elle récurrente? Si oui, veuillez fournir les dates et lieux des activités précédentes.

---

---

3) Heure de début (y compris l'installation) \_\_\_\_\_ Heure de fin (y compris le démontage) \_\_\_\_\_

---

---

---

4) Emplacement(s) proposé(s) requis(s) dans le parc (joindre une carte ou un plan détaillé de toutes les installations et structures requises); indiquez sur le plan du site quels articles seront placés pour l'activité (p. ex. toilettes temporaires, abris, etc.) :

---

---

---

5) Nombre anticipé de personnes prenant part à cette activité :

Participants : \_\_\_\_\_ Spectateurs : \_\_\_\_\_ Bénévoles : \_\_\_\_\_ Véhicules/autobus : \_\_\_\_\_

Comment ces personnes seront-elles identifiées?

---

---

6) Précisez l'horaire détaillé des activités, y compris l'installation et le démontage :

---

---

---

7) Cochez les cases si vous demandez l'un des éléments suivants dans le cadre de l'activité :

Drone/drone à usage unique

Feux d'artifice

Photographie commerciale/tournage commercial

Installation de balises en sentier

Véhicule hors route/tout-terrain, y compris les voiturettes de golf (à utiliser pour l'installation seulement)

Vente/service de boissons alcoolisées

Inclusion de services tiers (p. ex. locations de tentes, camions de restauration, toilettes temporaires et jeux gonflables)



## DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



### Partie 3 – Résumé de

8) Énoncez toute exigence particulière demandée au personnel du parc.

---

---

9) Quelles mesures d'atténuation prévoyez-vous pour réduire les répercussions sur les autres visiteurs du parc ou sur l'environnement? Incluez votre plan concernant le ramassage des ordures, le recyclage et l'élimination des déchets.

---

---

10) Droits prévus facturés (le cas échéant) et articles à vendre. Veuillez aussi indiquer la méthode de collecte des droits dans le parc ainsi que les emplacements où elle aura lieu.

---

---

11) Cette activité va-t-elle générer des profits?

---

---

12) Indiquez les articles distribués gratuitement et les articles promotionnels qui seront distribués dans le parc ainsi que la méthode et les emplacements de distribution.

---

---

13) Indiquez les articles qui seront vendus ou tirés au sort ainsi que les dons qui seront demandés ou recueillis au cours de l'activité.

---

---

14) Indiquez toutes les règles imposées par l'organisation ou le coordonnateur de l'activité.

---

---



## DEMANDE DE PERMIS POUR ACTIVITÉ



### Partie 3 – Résumé de

15) Fournissez le plan ou les règles de sécurité que vous proposez pour atténuer les risques, y compris les renseignements sur la circulation, les contrôles des piétons, la sécurité, les premiers soins et les communications. Joignez une page distincte au besoin.

---

---

---

16) Indiquez la méthode de publicité (p. ex. la radio, la télévision, des affiches, les journaux et les médias sociaux) et joignez une copie ou fournissez des liens.

*REMARQUE : On peut soumettre une copie du matériel publicitaire après l'approbation de l'événement, mais ce matériel publicitaire doit être approuvé avant d'être utilisé.*

---

---

---

17) Indiquez les méthodes proposées d'affichage, de promotion et de publicité dans le parc (veuillez joindre une copie du matériel affiché et un croquis indiquant les emplacements proposés).

*REMARQUE : Toutes les affiches et les publicités doivent être approuvées avant d'être utilisées. Il est strictement interdit d'apposer des affiches et des annonces liées à une activité sur les panneaux ou sur l'infrastructure du parc. Celles-ci seront enlevées.*

---

---

---

18) Seriez-vous prêt à faire une contribution durable au parc par le don d'équipement, de matériaux, de structures ou d'installations, qui seront utilisés pour améliorer des installations d'interprétation, des projets identifiés ou des activités récréatives dans le parc?

Oui                    Non

Remarque : Vous pouvez également faire un don directement au Fonds de dotation pour les parcs provinciaux du Manitoba. Consultez le site Web suivant pour en apprendre davantage : <https://www.gov.mb.ca/sd/parks/endowment-funds.fr.html>.